

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CHAMBEON

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présent	Votants
15	13	15

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Date de la convocation 27 MARS 2024

L'an deux mil vingt quatre et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chambéon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MATHIEU Patrick Maire

Présents : M. MATHIEU Patrick, M. TROTTET Jérémie, M. MAYERE Philippe, Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTÈS Marie-Christine,, , Mme CHATTON Gwendoline, Mme DAVIN Julie, Mme VILLARD Sylvie, M GAGLIOLO Philippe, M GOUTTEFARDE Damien, M TROTTET Maxime et Mme MATHIEU Nicole.

Absents avec pouvoir donné : Mme FORISSIER Marilyne pouvoir à Mme SINTES Marie Christine, M NOGARA Yann pouvoir à Mme CHATTON Gwendoline

M MAYERE Philippe est désigné comme secrétaire de séance.

VOTE : POUR : 15 CONTRE :ABSTENTION :

OBJET DELA DELIBERATION : D1-2024-04-11

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition des Taxes Directes Locales appliqués en 2023 :

- 27 % pour la taxe foncière bâti
- 31.65 % pour la taxe foncière non bâti
- 5.87 % pour la taxe habitation secondaire

M. le Maire propose de maintenir ces taux pour 2024 compte tenu de l'augmentation des bases par l'Etat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal :

DECIDE de maintenir les taux comme suit :

- 27% pour la taxe foncière bâti
- 31.65% pour la taxe foncière non bâti
- 5.87 % pour la taxe d'habitation secondaire

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le secrétaire de séance
Philippe MAYERE

A Chambéon, le 11 avril 2024
Le Maire
Patrick MATHIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CHAMBEON

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présent	Votants
15	13	14

SEANCE DU 11 avril 2024

Date de la convocation 24 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril ars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chambéon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MATHIEU Patrick Maire

Présents : M. MATHIEU Patrick, Maire, M. TROTTET Jérémie, M MAYERE Philippe Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTES Marie-Christine, Adjoints, , Mme CHATON Gwendoline, Mme DAVIN Julie, Mme VILLARD Sylvie, M GAGLIOLO Philippe, M GOUTTEFARDE Damien, Mme LOURDIN Vanessa, M TROTTET Maxime, Mme MATHIEU Nicole Conseillers municipaux.

Absents avec pouvoir donné : Mme FORISSIER Marilyne pouvoir à Mne SINTES Marie Christine , M NOGARA Yann pouvoir à Mme CHATON Gwendoline

M MAYERE Philippe a été désigné comme secrétaire de séance.

VOTE : POUR : 14 CONTRE :ABSTENTION :

OBJET DELA DELIBERATION : D2-2024-04-11

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2023 du budget assainissement puis sort.

Sous la présidence de Monsieur TROTTET Jérémie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-donne acte à Monsieur le Maire, à l'unanimité, de la présentation faite du compte administratif du budget assainissement 2022, lequel peut se résumer ainsi:

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	Solde d'exécution
Réalisation de l'exercice (Mandats et Titres)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	33 425.95 €	30 303.07	-3 122.91 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	35 241.32 €	24 424.00 €	-10 817.32 €
+		+	+	
Report de l'exercice 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	0	57 094.42 € €	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	0	16 479.16 € €	
=		=	=	
TOTAL (Réalisations+Reports)		68 667.30 €	128 300.89 €	59 633.59 €

--	--	--	--

Reste à réaliser à reporter en 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	0	0	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	0	0	
=		=	=	Solde d'exécution
Résultat cumulé	SECTION DE FONCTIONNEMENT	33 425.98 €	87 397.49 €	53 971.51 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	35 241.32 €	40 903.40 €	5 661.84 €
	TOTAL CUMULE	68 667.30 €	128 300.89 €	59 633.59 €

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

La secrétaire de séance
Philippe MAYERE

A Chambéon, le 11 avril 2024
Le Maire
Patrick MATHIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CHAMBEON

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présent	Votants
15	11	15

SEANCE DU 15 MARS 2023

Date de la convocation 7 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quinze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chambéon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MATHIEU Patrick Maire

Présents : M. MATHIEU Patrick, Maire, M. TROTTET Jérémie, M MAYERE Philippe Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTES Marie-Christine, Adjoints, , Mme CHATON Gwendoline, Mme VILLARD Sylvie, M GAGLIOLO Philippe, M NOGARA Yann, M GOUTTEFARDE Damien, M TROTTET Maxime, Conseillers municipaux.

Absents avec pouvoir donné : Mme FORISSIER Marilyne pouvoir à M TROTTET Maxime, Mme DAVIN Julie pouvoir à Mme CHATTON Gwendoline, Mme LOURDIN Vanessa pouvoir à Sylvie VILLARD, Mme MATHIEU Nicole pouvoir à Mme MARCEL Madeleine.

Mme CHATTON Gwendoline a été désignée comme secrétaire de séance.

VOTE : POUR : 15 CONTRE :ABSTENTION :

OBJET DE LA DELIBERATION : D3-2023-03-15

APPROBATION COMPTE DE GESTION – BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le secrétaire de séance
Philippe MAYERE

A Chambéon, le 11 avril 2024
Le Maire
Patrick MATHIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CHAMBEON

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présent	Votants
15		14

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

Date de la convocation 5 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chambéon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MATHIEU Patrick Maire

Présents : M. MATHIEU Patrick, Maire, M. TROTTET Jérémie, M MAYERE Philippe Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTES Marie-Christine, Adjoints, , Mme CHATON Gwendoline, Mme VILLARD Sylvie, M GAGLIOLO Philippe, M NOGARA Yann, M GOUTTEFARDE Damien, M TROTTET Maxime, Conseillers municipaux.

Absente : Mme LOURDIN Vanessa

Absents avec pouvoir donné :, Mme DAVIN Julie pouvoir à Mme Sylvie VILLARD, Mme CHATON Gwendoline a été désignée comme secrétaire de séance.

VOTE : POUR : 14 CONTRE :ABSTENTION :

OBJET DE LA DELIBERATION : D1-2023-04-14

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET COMMUNE 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022 du budget communal puis sort.

Sous la présidence de Monsieur TROTTET Jérémie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-donne acte à Monsieur le Maire, à l'unanimité, de la présentation faite du compte administratif du budget assainissement 2022, lequel peut se résumer ainsi:

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	Solde d'exécution
Réalisation de l'exercice (Mandats et Titres)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	552 050.19 e	571 349.28 €	+ 19 241.36 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	117 768.06 €	168 649.64 €	+ 50 881.58 €
+		+	+	
Report de l'exercice 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	0	133 701.39 € €	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	- 16717.93 €	€	
=		=	=	
TOTAL (Réalisations+Reports)		686 536.18 €	873 700.31 €	187 164.13 €

Reste à réaliser à reporter en 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	0	0	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2022	0	0	
=		=	=	Solde d'exécution
Résultat cumulé	SECTION DE FONCTIONNEMENT	552 050.19 €	705 050.67 €	153 000.48 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	134 485.99 €	168 649.64 €	34 163.65 €
	TOTAL CUMULE	686 536.18 €	873 700.31 €	187 164.13 €

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

La secrétaire de séance
Gwendoline CHATTON

A Chambéon, le 14 avril 2023
Le Maire
Patrick MATHIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CHAMBEON

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présent	Votants
15		14

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

Date de la convocation 5 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chambéon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MATHIEU Patrick Maire

Présents : M. MATHIEU Patrick, Maire, M. TROTTET Jérémie, M MAYERE Philippe Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTES Marie-Christine, Adjoints, , Mme CHATON Gwendoline, Mme VILLARD Sylvie, M GAGLIOLO Philippe, M NOGARA Yann, M GOUTTEFARDE Damien, M TROTTET Maxime, Conseillers municipaux.

Absente : Mme LOURDIN Vanessa

Absents avec pouvoir donné : Mme DAVIN Julie pouvoir à Mme Sylvie VILLARD, Mme CHATON Gwendoline a été désignée comme secrétaire de séance.

VOTE : POUR : 14 CONTRE :ABSTENTION :

OBJET DELA DELIBERATION : D5-2024-04-11

APPROBATION COMPTE DE GESTION – BUDGET COMMUNE 2032

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le secrétaire de séance
Philippe MAYERE

A Chambéon, le 11 avril 2024
Le Maire
Patrick MATHIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CHAMBEON

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présent	Votants
15		14

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

Date de la convocation 5 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chambéon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MATHIEU Patrick Maire

Présents : M. MATHIEU Patrick, Maire, M. TROTTET Jérémie, M MAYERE Philippe Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTES Marie-Christine, Adjoints, , Mme CHATON Gwendoline, Mme VILLARD Sylvie, M GAGLIOLO Philippe, M NOGARA Yann, M GOUTTEFARDE Damien, M TROTTET Maxime, Conseillers municipaux.

Absente : Mme LOURDIN Vanessa

Absents avec pouvoir donné : , Mme DAVIN Julie pouvoir à Mme Sylvie VILLARD, Mme CHATON Gwendoline a été désignée comme secrétaire de séance.

VOTE : POUR : 14 CONTRE :ABSTENTION :

OBJET DELA DELIBERATION : D3-2023-04-14

–AFFECTATION RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

:

: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Patrick MATHIEU, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de **5 018.00 €**
- un déficit de fonctionnement de

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) - 3 122.91 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - 57 094.42 €

C Résultat à affecter

.. **53 971.51 €**

= A+B (hors restes à réaliser)

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement)	- 10 813.32
R 001 (excédent de financement)	
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u>	
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	16 479.16€
Besoin de financement F = D + E	5 661.84
AFFECTATION = C = G + H	5 661.84 €

1) Affectation en réserves R 001 en investissement	5 661.84€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	53 971.51 €

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

La secrétaire de séance
Gwendoline CHATTON

A Chambéon, le 14 avril 2023
Le Maire
Patrick MATHIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CHAMBEON

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présent	Votants
15		14

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

Date de la convocation 5 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chambéon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MATHIEU Patrick Maire

Présents : M. MATHIEU Patrick, Maire, M. TROTTET Jérémie, M MAYERE Philippe Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTES Marie-Christine, Adjoints, , Mme CHATON Gwendoline, Mme VILLARD Sylvie, M GAGLIOLO Philippe, M NOGARA Yann, M GOUTTEFARDE Damien, M TROTTET Maxime, Conseillers municipaux.

Absente : Mme LOURDIN Vanessa

Absents avec pouvoir donné : Mme DAVIN Julie pouvoir à Mme Sylvie VILLARD, Mme CHATON Gwendoline a été désignée comme secrétaire de séance.

VOTE : POUR : 14 CONTRE :ABSTENTION :

OBJET DELA DELIBERATION : D4-2023-04-14

–AFFECTATION RESULTAT BUDGET COMMUNAL 2022

: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Patrick MATHIEU, Maire.

Constatant que le compte administratif commune fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 19 299.09. €
- - un déficit de fonctionnement de :€

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnent

A Résultat de l'exercice 19 299.09 €
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - 133 701.98 €

C Résultat à affecter 153 001.07 €

= A+B (hors restes à réaliser)

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>			
D 001 (besoin de financement)		-	
R 001 (excédent de financement)	+	34 163.65 €	€
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u>			
Besoin de financement		1 292.98 €	
Excédent de financement (1)		34 163.65 €	
Besoin de financement F = D + E			
AFFECTATION = C = G + H		86 338.21	€

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		152 942.75 €

DEFICIT REPORTE D 002 (4)		0.00 €
----------------------------------	--	--------

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

La secrétaire de séance
Gwendoline CHATTON

A Chambéon, le 14 avril 2023
Le Maire
Patrick MATHIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CHAMBEON

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présent	Votants
15		14

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

Date de la convocation 5 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chambéon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MATHIEU Patrick Maire

Présents : M. MATHIEU Patrick, Maire, M. TROTTET Jérémie, M MAYERE Philippe Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTES Marie-Christine, Adjoints, , Mme CHATON Gwendoline, Mme VILLARD Sylvie, M GAGLILOLO Philippe, M NOGARA Yann, M GOUTTEFARDE Damien, M TROTTET Maxime, Conseillers municipaux.

Absente : Mme LOURDIN Vanessa

Absents avec pouvoir donné : , Mme DAVIN Julie pouvoir à Mme Sylvie VILLARD, Mme CHATON Gwendoline a été désignée comme secrétaire de séance.

VOTE : POUR : 14 CONTRE :ABSTENTION :

OBJET DELA DELIBERATION : D6-2023-04-14

-VOTE BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet du budget Assainissement.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve ce budget qui s'équilibre ainsi :

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	85 875.51	31 904.00 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		53 971.51 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	85 875.51 E	85 875.51 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	87 057.22 €	81 395.38 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		5 661.84
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	87 057.22 €	87 057.22 €
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	172 932.73 €	172 932.73 €

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

La secrétaire de séance
Gwendoline CHATTON

A Chambéon, le 14 avril 2023
Le Maire
Patrick MATHIEU